Image not found or type unknown

Agrément alimentaire européen

Par **janot**, le **25/07/2010** à **20:21**

Bonjour,
il y a 16 ans lorsque j'ai repris la ferme de mes parents, ou nous fabriquons des fromages de chèvres, j'ai été obligé de demander un agrément européen alimentaire car j'avais un certain pourcentage de mon chiffre de vente indirecte, les contraintes etaient alors assez facile à gérer pour une petite structure comme nous. aujourd'hui les contraintes qui nous ont imposées sont les même que celles imposées aux industriels, les conditions de travail et les moyens financiers ne sont pas dû tout les même, les inspecteurs vétérinaires sont des fonctionnaires bornés qui s'insvestissent à faire appliquer ces procédures sans se poser de question sur la structure, il se cachent dérrière des textes de lois et prennent plaisir à vous faire des menaces de procès verbal si vous ne respecter pas ces obligations qui sont pour la plupart des contraintes de papasseries qui ne servent à rien et qui ne servent qu'à remplir des dossiers pour les services vétérianaires.
aujourd'hui mon pourcentage de ventes indirectes et dérisoir et compte tenu des contraintes qui me sont imposées par cet agrément je souhaiterai demander à ce qu'il me soit retirer, afin que je puisse finir ma carrière de paysanne éleveur caprine transformatrice qui se limiterai à la fabrication et la vente des mes fromages sans avoir à faire 1 heure de paperasse par jour qui n'apporte rien de valorisant à ma ferme.
je voudrai donc savoir quel type de courrier je dois adresser aux services vétérinaire. merci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés